



## Antin IP à mi-parcours dans sa levée de fonds d'un milliard d'euros

Par Virginie Deneuve - 20/01/2010

**Le gestionnaire de fonds d'infrastructures prévoit un troisième closing fin mars à 700-750 millions d'euros. 240 millions sont déjà investis**

Antin Infrastructure Partners (IP), pour la deuxième clôture intérimaire de son fonds dont l'objectif a été confirmé à un milliard d'euros, a d'ores et déjà collecté 515 millions d'euros. «*Le placement (dont l'agent est Global Private Equity, ndlr) a commencé début 2009, mais ce n'est qu'à partir de juillet que les investisseurs, ébranlés par la crise, y ont souscrit. BNP Paribas a apporté 300 millions d'euros tandis que dix investisseurs institutionnels scandinaves, allemands et français ont engagé 215 millions*», a expliqué Alain Rauscher, président d'Antin IP, à l'occasion mardi d'une conférence de presse.

Le gestionnaire de fonds d'infrastructures, détenu à hauteur de 60% par ses dirigeants et de 40% par BNP Paribas Investment Partners, le pôle de gestion d'actifs de la banque, prévoit un troisième *closing* fin mars à 700-750 millions d'euros. «*Une trentaine d'investisseurs ont débuté, voire finalisé leurs due diligence*», relève Alain Rauscher.

Le véhicule, un FCPR dédié aux institutionnels pour un ticket d'entrée de 10 millions d'euros, a vocation à être dupliqué. «*Nous travaillons sur un fonds dédié aux particuliers, qui co-investira avec le fonds existant*», indique Alain Rauscher.

240 millions d'euros ont déjà été investis par le véhicule. Après Euroports (portefeuille de ports basé au Luxembourg), Porterbrook (compagnie ferroviaire britannique) et Bina Istra (autoroute en Croatie), Antin IP a annoncé mardi une prise de participation de 33,3% dans Pisto, une société de stockage pétrolier basée en France. «*Une autre opération devrait être prochainement bouclée. Nous prévoyons de réaliser deux investissements en 2010*», déclare Alain Rauscher.

Antin IP se spécialise sur les investissements en Europe continentale, le fonds devant être investi à hauteur de 80% en euros. «*Cela permet de limiter le risque de change. Par ailleurs, nous ne nous intéressons qu'aux projets existants (brownfield), par opposition au développement de nouveaux projets (greenfield) car nous souhaitons distribuer un dividende dès la première année à nos investisseurs*», explique Alain Rauscher. «*Dans le domaine brownfield, le financement se fait typiquement sur la base de 50% de fonds propres et 50% de dette, à échéance 7-10 ans*», précise le dirigeant.